

MÉMOIRE DE LA DIRECTION DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

pour le Comité permanent des finances de la Chambre des communes dans le cadre des consultations prébudgétaires en vue du budget 2017

4 août 2016



Cabinet du recteur

Introduction

L'Université de Montréal tient à vous remercier de cette opportunité d'offrir nos commentaires dans le cadre des consultations prébudgétaires. En effet, ce processus est l'occasion de présenter non seulement nos recommandations sur les priorités pour le milieu universitaire, mais aussi comment le monde universitaire peut contribuer à bâtir un Canada novateur, inclusif et prospère.

L'Université de Montréal, avec ses écoles affiliées HEC Montréal et Polytechnique Montréal, couvre l'ensemble des domaines du savoir et forme le premier pôle d'enseignement et de recherche du Québec. Son vaste réseau d'établissements affiliés dans le domaine de la santé et des services sociaux étend et amplifie sa capacité de recherche et d'intervention dans la communauté.

L'Université de Montréal est aussi membre d'Universités Canada, l'association porte-parole des universités canadiennes au Canada et à l'étranger, représentant les intérêts de 97 universités canadiennes publiques et privées à but non lucratif, ainsi que du U¹⁵, le regroupement des universités de recherche au Canada. En tant que membre de ces deux associations, nous supportons leurs positions telles que présentées dans leurs mémoires adressés au Comité permanent des finances de la Chambre des communes.

Avec la conviction que la politique et les stratégies relatives à la recherche, à la science et à l'innovation ont le pouvoir de façonner un avenir meilleur pour tous, nous répondons ici à la consultation lancée en exposant nos recommandations sur les quatre domaines suivants, en ligne avec ceux identifiés par Universités Canada et le U¹⁵:

- 1. La recherche et l'innovation, plus particulièrement le soutien en continu à la recherche via l'entremise des organismes subventionnaires;
- 2. L'accroissement des possibilités de bonifier l'apprentissage académique par une expérience de travail pratique dans le cadre de stages, de programmes coopératifs et de programmes de mobilité;
- 3. Le support à l'innovation via le développement de grappes d'innovation régionales.
- 4. L'accès aux programmes d'études pour les étudiants autochtones par le développement de programmes d'aide financière adéquats ainsi que la mise en place de conditions favorisant leur réussite.

Téléphone : 514 343-6776 Télécopieur : 514 343-2354 Nous croyons fermement que la mise en place de tels programmes et politiques permettra le positionnement stratégique du pays en donnant lieu à des découvertes et en encourageant l'innovation en vue d'accroître la prospérité à long terme du Canada.

1. Recherche et innovation

Nous sommes convaincus de l'importance de la recherche universitaire et de l'innovation comme conditions essentielles à la croissance de l'économie, de la compétitivité du Canada sur la scène internationale et du bien-être socioéconomique de la population canadienne. À cet effet, le dernier budget a fourni un appui plus que bienvenu aux universités canadiennes en soutenant tant la recherche scientifique que le renouvellement des infrastructures. Nous espérons pouvoir compter sur cet appui pour les années à venir afin que le pays puisse demeurer un chef de file en matière d'innovation et de recherche appliquée et fondamentale.

Nous recommandons donc de continuer les investissements dans les fonds de recherche et d'augmenter le financement des organismes subventionnaires. En accord avec Universités Canada et le U¹⁵, nous recommandons que le gouvernement fédéral s'engage :

- 1) À un financement accru et non ciblé des budgets de base des trois organismes subventionnaires soient le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie, les Instituts de recherche en santé du Canada et le Conseil de recherches en sciences humaines afin de retrouver des niveaux concurrentiels à l'échelle mondiale;
- 2) À appuyer la Fondation canadienne pour l'innovation par des investissements soutenus dans l'infrastructure de recherche et l'élaboration d'une feuille de route pour permettre la planification de grands projets scientifiques canadiens dirigés par la Fondation;
- 3) S'engager à ce que les fonds de recherche incluent tous les coûts de la recherche, incluant les coûts indirects. Ceux-ci devraient faire l'objet d'un plan sur plusieurs années afin de clore le déficit de financement.

Nous croyons que ces initiatives favoriseront la création d'environnements de recherche et d'innovation dynamiques, d'appuyer la recherche de pointe dans un éventail de disciplines, et de réduire les impacts associés à l'actuel sous-financement de la recherche fondamentale et appliquée.

2. Mobilisation du talent : opportunités pour les étudiants

Nous sommes heureux des engagements récents du gouvernement afin de doubler le nombre d'emplois d'été disponibles pour les étudiants à temps plein pour les années 2016-2018. Nous croyons que les expériences d'apprentissage intégré au travail telles que les programmes coopératifs, les stages, les projets de recherche et les programmes de mentorat sont d'excellentes opportunités pour les étudiants d'acquérir les compétences nécessaires à leur réussite sur le marché du travail. En effet, les programmes de stages bénéficient non seulement aux étudiants en leur permettant d'approfondir la connaissance de leur discipline et d'acquérir des compétences complémentaires, mais les employeurs aussi considèrent les stages comme étant un atout pour leur entreprise, les étudiants étant perçus comme une source de talent possédant une expertise associée à leur secteur d'emploi. Par conséquent, la demande pour ce type d'expérience dépasse l'offre.

De plus, la prochaine génération d'entrepreneurs et de chercheurs se doit d'être exposée à différentes idées et compétences qui peuvent être acquises par des expériences d'études à l'étranger. Les employeurs valorisent de plus en plus les compétences internationales et interculturelles, et nous sommes d'avis que les expériences d'apprentissages dynamiques seront non seulement bénéfiques pour les étudiants, mais aussi pour la société et l'économie canadiennes. Afin de compléter cette démarche, il serait donc profitable que le gouvernement mette en place des politiques dans le but d'augmenter les échanges étudiants et de chercheurs, autant en provenance qu'à destination du Canada. En effet, encourager l'accueil des étudiants internationaux ainsi que des chercheurs enrichit autant les institutions d'accueil que les employeurs, et des mesures visant à simplifier les processus d'entrée au pays sont désirables.

Nous invitons maintenant le gouvernement à aller plus loin, en favorisant l'adoption de mesures visant à augmenter l'offre de programmes au niveau des emplois étudiants, la réduction des obstacles pour les stages dans les PME et les organismes à but non lucratif ainsi l'augmentation de la mobilité des étudiants et chercheurs internationaux. À cet effet, nous recommandons que le gouvernement fédéral :

 Investisse dans de nouvelles mesures (par exemple, des bons ou crédits d'impôt) permettant aux employeurs d'offrir une offre bonifiée de programmes coopératifs, de stages rémunérés et d'apprentissage en milieu de travail aux étudiants universitaires;

- Facilite la mobilité des étudiants canadiens à l'étranger via des programmes incitatifs;
- Développe les politiques nécessaires pour réduire les obstacles administratifs pour les étudiants et personnels qualifiés.

Nous croyons que ces mesures permettront aux jeunes de mieux se préparer à la vie professionnelle et contribuer au monde du travail qu'ils rejoindront après leurs études, en plus de permettre l'accroissement de la capacité d'innovation du pays avec le potentiel de nouvelles contributions et échanges avec les étudiants et chercheurs internationaux.

3. Dynamisme des économies régionales

Afin de stimuler les économies régionales, et ce, de façon durable, nous suggérons de miser sur les atouts économiques régionaux dans le but d'encourager la création de grappes d'innovation. Nous croyons que l'annonce dans le budget 2016 de 850 millions de dollars dédiés aux grappes et réseaux d'innovation est une excellente nouvelle; nous devons maintenir ce momentum en favorisant les interactions entre partenaires du secteur privé, public, de la recherche et du secteur à but non lucratif à la même table afin d'encourager les interactions et collaborations innovantes.

À cet effet, nous supportons la proposition du U¹⁵, qui recommande la création de trois mécanismes de financement soient 1) pour les projets de grappes présentés par des partenaires multisectoriels et incluant le milieu de la recherche universitaire, 2) du financement pour de petits projets qui font partie soit d'une grappe existante ou visant à en établir une nouvelle ayant le potentiel de devenir globalement compétitive et 3) un fonds pour l'avancement de la science, qui serait utilisé pour financer des initiatives recommandées par les partenaires de la grappe concernée.

Pour assurer la compétitivité des régions, nous recommandons donc que les propositions suivantes soient analysées en vue de leur intégration dans les politiques de financement de l'innovation :

 Augmenter le financement des accélérateurs, des incubateurs et du réseau national d'innovation pour les entreprises et de soutien aux grappes innovantes en accordant la priorité à la création de liens avec les universités; • Établir des mécanismes afin de supporter les grappes dans leur développement, mais aussi l'implantation d'outils afin d'évaluer la performance de ces grappes.

Cela permettra l'utilisation des atouts et forces des différentes régions, ceci dans le but de créer une économie du savoir qui soit durable.

4. Éducation des Autochtones

Les récentes initiatives mises en place par le gouvernement canadien qui visent à améliorer et renouveler la relation avec les peuples autochtones pour qu'ils bénéficient d'une éducation de qualité ont été accueillies avec enthousiasme par les universités. En effet, les universités canadiennes ont pour objectif d'améliorer l'accès des Autochtones aux études postsecondaires; à titre d'exemple, à l'Université de Montréal un service d'accueil et de ressources a été mis en place pour les étudiants autochtones afin de faciliter leur transition et adaptation au milieu universitaire. Ce centre leur permet non seulement d'obtenir des informations sur les programmes d'aide financière et de français, mais aussi sur les initiatives favorisant la persévérance scolaire et les ressources disponibles pour l'insertion et la socialisation, tant avec les membres de la communauté universitaire que les membres des communautés autochtones. Cependant, nous supportons les recommandations d'Universités Canada visant à accroître l'offre de tels services visant à attirer, mais aussi favoriser la réussite scolaire des populations autochtones. À cet effet, nous recommandons que le gouvernement fédéral :

- Augmente le financement de l'aide financière pour les étudiants autochtones de niveau universitaire afin d'accroître les possibilités d'éducation qui leur sont offertes et la réussite scolaire;
- Consacre de nouveaux fonds pour renforcer les programmes des établissements qui appuient la réussite des étudiants autochtones et la création de partenariats avec les collectivités autochtones;
- Crée de nouvelles bourses d'études aux cycles supérieurs pour les étudiants autochtones afin de constituer un bassin de talents et de préparer la prochaine génération de leaders autochtones.

La présentation de ces positions, qui supportent les recommandations et positions d'Universités Canada et du U¹⁵ concernant le financement de la recherche et l'innovation, la mobilisation du talent étudiant, le dynamisme des régions par la

création de grappes innovantes et l'éducation universitaire des Autochtones, permettront de favoriser l'innovation, la diversification et la prospérité économique du Canada. Nous apprécions cette occasion de participer aux consultations prébudgétaires du Comité permanent des finances, et demeurons disponibles si vous avez besoin d'informations complémentaires en lien avec les points soulevés dans ce document.

Alexander

Guy Breton, C.M., M.D., FRCPC Recteur